

Christiane TAUBIRA
Députée de Guyane
Conseillère régionale

Monsieur Rodolphe ALEXANDRE
Président du Conseil Régional
Cité Administrative régionale

Le 30 juin 2010

N/Réf : CT/MM-100628

Monsieur le Président,

Par lettre datée du 9 avril 2010, je vous ai interrogé sur les dispositions éventuelles que vous envisagiez pour élaborer l'avis de la Collectivité régionale sur le projet de Schéma minier, en vous demandant, à défaut, de nous faire part de cet avis s'il s'avérait qu'il était déjà établi.

Ma lettre ci-jointe précédait la consultation publique de deux semaines et vous avez choisi de ne lui donner aucune suite, ni lors des plénières des 21 avril et 21 mai ni entre ces dates, et bien que j'en aie réitéré la transmission.

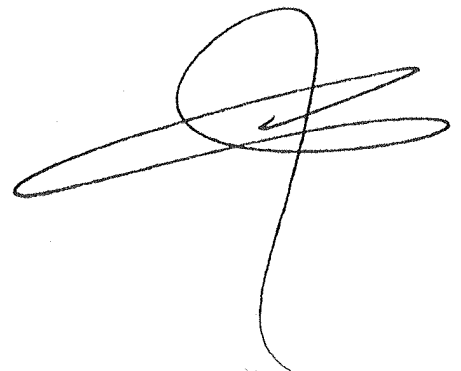
Je reviens donc vers vous pour vous demander de bien vouloir nous faire connaître l'avis ou les intentions de l'Exécutif régional sur ce projet de Schéma minier dont la consultation publique s'est achevée ce lundi 28 juin.

Me référant aux articles 59 et 60 du chapitre IX de notre Règlement intérieur adopté lors de la séance du 21 avril, je vous rappelle que vous avez l'obligation de répondre aux questions orales ou écrites que je vous pose en ma qualité de Conseillère régionale, et que les délais prévus par le Règlement, dans un cas comme dans l'autre, sont largement écoulés.

En conséquence, je vous saurai gré d'apporter les réponses que vous estimez correspondre à ma question ici renouvelée.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Ch. Taubira

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.